

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ESCALE

COURS obligatoire en ART

Secondaire 3, 4 et 5

(par ordre de code de cours)

168302, 168402, 168502 - ARTS PLASTIQUES



Les arts sont omniprésents dans la vie de tous les jours. Quelles qu'en soient les formes, ils mettent en valeur l'intuition et l'imagination de l'être humain. Ils marquent l'histoire et l'évolution des sociétés puisqu'en s'inspirant de la culture, ils en offrent des reflets révélateurs tel un miroir projetant une image fidèle de l'objet se retrouvant devant lui.

Ce cours permet à l'élève d'approfondir les notions acquises lors des années précédentes puisque les cours de secondaire 1 et 2 ou 3 lui sont préalables. L'élève développera également sa créativité, tout en apprenant à se connaître, par l'entremise de gestes, de techniques et thématiques travaillés en classe.

Exigences spécifiques : avoir réussi le niveau précédent.

169302, 169402, 169502 - MUSIQUE

Ce cours s'adresse à l'élève qui possède déjà des connaissances théoriques et instrumentales de base :

- capable de lecture mélodique et rythmique d'une partition musicale.
- connaissance d'un instrument.



Objectifs :

Rendre capable l'élève de démontrer des habiletés de technique instrumentale dans divers volets musicaux: harmonie, stage band, guitare.

Rendre capable l'élève d'interpréter diverses œuvres du répertoire en appliquant les règles relatives au langage musical, à la structure, à la technique d'interprétation.

Développer davantage la musicalité de l'élève à travers les différents styles musicaux.

Développer certaines habiletés à la composition musicale. Développer l'écoute, l'appréciation et l'analyse de différents styles musicaux.

Améliorer la lecture musicale.

Rendre l'élève capable de démontrer sa connaissance des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.

Exigences spécifiques : avoir réussi le niveau précédent.

170302, 170402, 170502 - ART DRAMATIQUE



Le cours est axé sur l'exploration des différentes facettes de l'art dramatique.

Les élèves auront à développer les trois compétences suivantes:

- créer des œuvres dramatiques,
- interpréter des œuvres dramatiques,
- apprécier des œuvres dramatiques.

Le cours permettra à l'élève d'augmenter son estime de soi, de coopérer avec les pairs et d'exercer son potentiel créateur à travers sa propre démarche.

Le contenu du cours est le suivant:

- Ateliers de confiance
- Ateliers de création de personnages et de scénarios
- Ateliers d'expressions diverses
- Ateliers de concentration et de mémorisation
- Ateliers d'improvisation
- Notions sur les différents types d'art dramatique
- Écriture dramatique

L'élève aura également à réaliser des projets théâtraux en individuel et en équipe. Ils auront à présenter leurs créations devant le groupe seulement.

Exigences spécifiques: aucune